

tion officielle, c'est sans doute parce qu'il préférerait son confort personnel à l'accomplissement de ses devoirs, en demeurant à six milles de l'Asile, au lieu de surveiller ses malades attentivement. Il a pu arriver que, vu l'éloignement du médecin, la Sœur Directrice ait pu donner son opinion aux parents sur l'état dans lequel se trouvaient quelques aliénés. Puisque le Dr Howard affirme qu'il est la seule personne responsable de ces actes, il devrait savoir dans quel état d'esprit sont maintenant ceux qu'il a déchargés comme guéris. S'ils étaient réellement guéris lors de leur renvoi, une détention volontaire de quelques jours ne pouvait les faire retomber. La contrariété d'être retenu les aurait-elle fait retomber, la défiance dont on les aurait entourés dans leur famille aurait pu être semblablement cause de rechute, s'ils n'étaient pas tout-à-fait guéris. D'autant plus qu'il est déjà arrivé, que le médecin aliéniste a pu voir un malade pendant les périodes de lucidité et le décharger ; tandis que les personnes qui vivaient avec lui s'apercevaient qu'il n'était pas guéri, surtout si l'on considère la difficulté qu'il y a de diagnostiquer, en pareille matière, sur le plus ou moins d'intelligence.

En somme, le gouvernement ne peut se refuser à une enquête sur ce sujet, enquête qui lui est demandée par la société et par le Dr Howard lui-même qui est le seul responsable de ces actes. Car on ne devrait pas accepter un tel rapport, parcequ'il est moralement impossible qu'un aussi grand nombre d'aliénés soient guéris à la fois.

Aucun malade ne devrait être déchargé que sur l'avis d'au moins de ux médecins étrangers à l'Institution. Cette demande est d'autant plus juste qu'on exige le certificat de deux médecins pour faire interner ces pauvres créatures.

Qu'il nous soit permis d'ajouter quelques réflexions sur ce sujet :

Un citoyen respectable perd la raison ; deux médecins don-